

LES EXPOSITIONS COLONIALES

I- Généralités :

Les expositions coloniales, manifestations organisées par les métropoles européennes entre les années 1870-1880 et le milieu du XX^e siècle, et destinées à célébrer la grandeur de leur empire colonial.

1- La Glorification de la Colonisation :

Les pays organisateurs de ce type d'exposition sont pour l'essentiel le **Royaume-Uni** (1886, 1908, 1911, 1921, 1924, 1938), la **France** (1906, 1907, 1922, 1931) et le **Portugal** (1894, 1934, 1940), mais également d'autres empires coloniaux comme les **Pays-Bas** (1883), la **Belgique** (1930, 1948) et l'**Allemagne** (1939).

À l'occasion de ces manifestations sont installées dans les villes hôtes des reconstitutions de monuments « **exotiques** » (grandeur nature ou presque), et des mises en situation de peuples colonisés dans leur environnement (également reconstitué).

L'objectif officiel est de faire connaître au grand public la diversité et les richesses de l'« **Empire** » ; officieusement, ces manifestations sont destinées à justifier la politique colonialiste du pays organisateur, en montrant son action « **civilisatrice** ». C'est en ce sens que sont exposés des mondes indigènes reconstitués.

2- L'exhibition des mondes indigènes :

L'idée de faire une attraction de populations indigènes (dites exotiques) mises en scène aux côtés d'animaux sauvages dans un « **spectacle zoologique** » apparaît dans les années 1870 dans l'Europe colonisatrice ; en témoignent les **dizaines** d'« exhibitions ethnologiques » organisées par le Jardin zoologique d'acclimatation de Paris entre 1870 et 1912.

Des foires et expositions régionales répondent également à cet engouement nouveau pour l'Autre, tels les « **villages noirs** » de l'exposition de **Lyon en 1894**.

Dans ces cas, tout comme dans celui des expositions coloniales, la théâtralité et le spectaculaire de la mise en scène altèrent toute vérité ethnologique et sociologique.

Ainsi, marquant la différence entre le visiteur « **civilisé** » et l'Autre « **naturel** », ce sont dans des cages ou derrière des grilles qu'évoluent les autochtones des pays représentés, figurants de

saynètes imposées — rappelons également à ce titre l'engouement, en cette période, pour les exhibitions de « **monstres humains** » dans les foires.

3- De Marseille à Paris :

En France, les expositions coloniales sont l'un des étendards de la **III^e République**. À la suite du succès croissant de la section coloniale des différentes expositions universelles organisées à **Paris (1855, 1867, 1878, 1889, 1900)**, la première exposition coloniale a lieu **en 1906** à **Marseille**, port méditerranéen et « **porte de l'Orient** ».

Entre **avril** et **novembre**, **quelques 1 800 000 visiteurs** arpentent les allées et admirent la **cinquantaine** de pavillons créés pour l'occasion (dont l'impressionnante tour de l'Annam, figurative du monde indochinois).

L'année suivante, une **deuxième** exposition de ce type ouvre ses portes au Jardin tropical de Paris, et rencontre un succès équivalent (**2 000 000 visiteurs**).

L'exposition suivante, l'Exposition coloniale nationale (inaugurée par **Albert Sarraut**, ministre des Colonies, le **6 avril 1922**) se tient à Marseille jusqu'au mois de **novembre 1922**. La **quatrième** exposition doit se tenir à Paris **en 1925**, mais est reportée jusqu'**en 1931**.

Ainsi, la plus grande exposition coloniale est celle qui se tient à Paris **en 1931** pour célébrer l'Empire colonial français. Décidée **dès 1920**, elle est inaugurée le **6 mai 1931** par le président **Doumergue**, le **maréchal Lyautey** (commissaire général de l'Exposition) et **Louis Marin** (délégué aux Questions ethnographiques).

Des **millions de visiteurs (33 489 000 entrées vendues)** viennent admirer la reconstitution du temple **khmer d'Angkor Vat à Angkor**, vedette de l'exposition, mais également le Musée des Colonies (bâtiment central construit par **Albert Laprade** et **Léon Jaussely**, aujourd'hui palais de la porte Dorée), et **plusieurs dizaines** de pavillons reconstituant les ambiances et les styles des différentes régions composant l'Empire ; il y a ainsi **vingt-cinq** pavillons différents pour la seule section indochinoise, mais également une mairie de style provençal ou un village africain.

Le parc zoologique de Paris (le zoo de Vincennes, dépendant aujourd'hui du Muséum national d'histoire naturelle) a été réalisé à l'occasion de cette exposition.

